

Dates à retenir	Vie de la commune	Nos aînés	Associations et jeunesse	Infos Diverses
-----------------	-------------------	-----------	--------------------------	----------------

☎ : 02.99.66.82.71

Mail : secretariat.miniac@wanadoo.fr

DATES A RETENIR

- SIPE : porte ouverte le samedi 1^{er} octobre de 9h30 à 11h30 – Romillé
- Permanence gratuite avocat : le mardi 4 octobre, mairie de la Chapelle Chaussée (sur RDV)
- Bibliothèque : ouverture spéciale Bébés lecteurs, le mardi 4 octobre de 10h à 11h30
- Rennes Métropole : réunion publique sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) : le jeudi 6 octobre à 20h30 à la Maison du livre de Bécherel
- Bébé bouquine : animation le samedi 8 octobre, de 10h à 12h à la bibliothèque

- Permanence consommation – logement : le jeudi 13 octobre de 14h à 19h (sur RDV)-AFEL Chapelle-Chaussée
- Classes 6 : le samedi 15 octobre
- Repas des aînés : le mardi 18 octobre
- « On joue à la bibliothèque » : le mercredi 2 novembre de 16h à 18h
- Randonnée châtaignes et Bourse aux plantes : le dimanche 6 novembre
- Commémoration Armistice de 1914 : le dimanche 13 novembre
- Arbre de Noël des enfants : le samedi 17 décembre

VIE DE LA COMMUNE

• Collecte des sacs jaunes :

Le jeudi des semaines impaires (le numéro de la semaine est inscrit sur les calendriers). Ne déposez vos sacs jaunes que le mercredi soir ou tôt le jeudi matin.

A partir du 3^{ème} trimestre 2017, les sacs jaunes seront remplacés par des conteneurs individuels jaunes.

• Les animaux domestiques :

Il n'est pas une semaine où une ou plusieurs plaintes sont déposées à la mairie :

- Soit pour des chiens ou des chats errants dans la commune

- Soit pour le bruit occasionné par des aboiements intempestifs de chiens le jour ou la nuit.

Les animaux sont nos amis mais vous devez faire le nécessaire pour que ceux-ci ne perturbent pas votre voisinage. De plus, les animaux en liberté éventrent les sacs jaunes, ce qui a pour effet de retourner leur contenu dans les rues ou les environs.

En cas de divagations de chiens et après capture, il sera fait appel à **CHENIL SERVICE** pour la prise en charge de vos animaux errants et leur récupération sera payante. Pour le bruit dans le voisinage, des plaintes pourront être déposées auprès de M. le Procureur de la République pour « nuisance sonore ».

• Incivilités : des TAGS obscènes ont été dessinés sur les murs de l'ancien patronage. Une plainte a été déposée et les auteurs sont en cours d'identification.

• Déclarez vos ruches du 1^{er} septembre au 31 décembre : Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

• Inscription sur la liste électorale :

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur la liste électorale. Si vous êtes nouvel



DÉCLAREZ VOS RUCHES
DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU
UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

arrivant sur la commune, vous devez, pour cela, vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les jeunes ayant eu 18 ans cette année, ou qui auront leurs 18 ans avant les prochaines élections, et qui ont effectué leur recensement militaire, seront inscrits d'office. Si vous avez déménagé au sein de la commune, vous devez nous le signaler afin que l'on puisse mettre à jour la liste électorale. Une refonte de la liste électorale aura lieu en mars 2017, tous les électeurs recevront une nouvelle carte. C'est pourquoi il est important que l'adresse soit la bonne afin que vous puissiez recevoir votre carte ainsi que tout courrier relatif aux élections.

Plus d'info sur :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

• **Recensement citoyen :**

Le recensement est obligatoire dès 16 ans. Pensez à venir en mairie avec votre livret de famille et votre carte d'identité entre le jour de vos 16 ans et les 3 mois qui suivent. Seul le document remis à l'issue de la JDC fera foi pour le passage des examens de fin d'année ainsi que pour le permis de conduire.



• **Pour vos passeports, optez pour le timbre électronique :**

Depuis mars 2015, pour demander un passeport, il est possible d'acheter un timbre fiscal électronique sur le site "timbres.impots.gouv.fr".

Cette évolution améliore la qualité du service rendu aux usagers tout en permettant aux collectivités locales et à l'État d'agir de manière plus efficace : amélioration de l'accueil aux guichets, traitement plus rapide des dossiers, suppression du risque de perte des timbres et de leur archivage,....

• **Rennes Métropole :**



Rennes Métropole organise une rencontre avec les habitants du secteur Nord (communes de Bécherel, La Chapelle-Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel et Romillé) le jeudi 6 octobre, 20h30 à la Maison du Livre de Bécherel. Cet échange portera sur le Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUI) à venir.

Venez nombreux afin de participer à ces échanges !!

• **Bourse aux plantes :** Amis jardiniers, préparez vos plantes, boutures, graines et autres trésors de votre jardin ! Pensez bien à indiquer la variété, la couleur, et autres informations utiles pour les échanges. Partagez, donnez, échangez des astuces, c'est vous qui faites la richesse de la bourse aux plantes, de 10h à 12h, salle de la mairie. Plus d'infos sur les échanges de graines sur le site www.grainesdetroc.fr et un calendrier des échanges de plantes <http://troc-aux-plantes.com>.

• **Randonnée châtaignes :**

Départ 14h30 place de la mairie : Randonnée aux alentours de Miniac sous Bécherel. A l'issue de la balade, dégustation de châtaignes grillées.

• **Le Relais :** En décembre un conteneur sera mis en place rue du presbytère, près du conteneur à verre, pour y déposer vos vêtements usagés, draps, chaussures, sacs à

main

NOS AINES

.....

• **Activités physiques pour séniors :** reprise le 10 novembre par une marche.

• **US Bécherel/Miniac sous Bécherel :**

La saison de foot redémarre !

Cette année 2 équipes seniors sont engagées en D2 et D5

ASSOCIATIONS ET JEUNESSE



et le groupement de jeunes le Strolladenn de Montmuran (Bécherel-Miniac et Langan-La Chapelle Chaussée) cherche toujours de nouvelles recrues pour les équipes déjà en place.

- Les entraînements seniors ont lieu tous les mardi et vendredi au terrain de foot de Miniac sous Bécherel et les matchs se déroulent à Bécherel.

- Les entraînements des jeunes sont répartis sur les communes de Bécherel, Langan et La Chapelle Chaussée en fonction des catégories. Les matchs ont lieu tous les samedis au terrain de Miniac pour les U11 et les U13. Pour les catégories U7 et U9 les plateaux sont répartis sur le secteur 1 à 2 fois par mois.

Si vous vous sentez l'âme d'un footballeur(euse) ou d'un supporter(trice), n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à venir encourager nos équipes !

Contact jeunes : Mathias : 06.77.63.39.47

Contact seniors : David : 06.87.29.82.26

• **Bibliothèque :**

- **Grainothèque :** Graines de fleurs, de légumes sont déposées à la bibliothèque. Librement, selon les envies, on peut prendre ces graines... qui l'année suivante donneront à leur tour et pourront revenir à la grainothèque. Toujours sur le principe du partage, du

local et contre les graines stériles ! Cette idée se développe autour de nous : lieux publics, culturels.

Plus d'infos sur : <http://grainesdetroc.fr>

- **Bébés lecteurs** : Ouverture réservée aux petits 0-3 ans le 1er mardi du mois. Parents, assistantes maternelles, grand-parents, venez avec vos petits lire des histoires et découvrir les livres... prochain rendez vous les mardis 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre de 10h00 à 11h30.

- **Bébé bouquine** revient après les vacances de la Toussaint... La poule Cocotte attend avec impatience ses petits lecteurs ! Consultez le calendrier complet et découvrez toutes les dates sur le réseau des bibliothèques sur le site de la commune.

- « **On joue à la bibliothèque** » : des jeux, un goûter : une rencontre pour les enfants à chaque petites vacances. Le mercredi 02 novembre, jeux de société, jeux sur ordinateur.... Renseignements et inscriptions à la bibliothèque.

Nota : Equipe de la bibliothèque : Nous recherchons des volontaires pour la permanence du mercredi après midi, merci !

• **Gymnastique volontaire de Bécherel :**

A la gym ça bouge !

Cette année tout change ! Nouvelle équipe, nouveau coach, nouveau rendez-vous !

Pour la saison 2016-2017 nous avons recruté un nouveau coach CIRO qui vient de l'office des sports de Montauban.

• **Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance :**

Invitation porte ouverte le samedi 1^{er} octobre de 9h30 à 11h30 à la maison de la petite enfance, place Anita Conti à Romillé

- **Nouvelle permanence** destinée aux parents ou futurs parents, assistants maternels ou garde d'enfants à domicile, le dernier jeudi de chaque mois de 14h15 à 16h30, à la mairie de Bécherel et/ou Miniac sous Bécherel à compter du jeudi 29 septembre.

Contact : Adeline Marquet, responsable Ripame au 02.99.68.27.52 ou par mail ripame@sipenfance.fr

• **CSF d'Ille et Vilaine :**

L'association de défense des consommateurs et locataires propose une permanence le jeudi 13 octobre de 14h à 19h à l'espace social et culturel AFEL (sur RDV).

Une permanence consommation/logement c'est quoi ?

C'est un temps permettant de rencontrer un professionnel qui vous informe et vous accompagne dans l'accès à vos droits. Si vous rencontrez un litige et que vous ne parvenez pas seul à faire valoir vos droits, si vous souhaitez être accompagné face à des situations conflictuelles ou pour connaître vos droits en tant que consommateur ou locataire, n'hésitez pas à nous contacter.

Permanence sur rendez-vous : 02.99.45.86.31 ou asso.afel@gmail.com.

• **Association informatique et loisirs de Cardroc :**

Gymnastique volontaire
de BECHEREL

Adhésion 65 €
2 SÉANCES GRATUITES

ACTIVITÉ POUR ADULTE
Le mercredi avec le nouvel animateur CIRO
19h30 - 20h30

Activités proposées :

- Renforcement musculaire
- Step
- Cardio
- Stretching
- Relaxation

Les séances auront lieu à BECHEREL - Salle des Hauts-Lieux

Reprise des cours le mercredi 14 SEPTEMBRE 2016 de 19h30 à 20h30

Renseignements complémentaires :
Martine : ☎ 06 19 78 36 78 - Martine.champagnat@insa-retnes.fr

ANNEE 2016-2017

ASSOCIATION INFORMATIQUE ET LOISIRS DE CARDROC

Initiation informatique : débutants et initiés

- traitement de texte
- tableur
- traitement d'images...
- diaporamas
- internet

De septembre 2016 à avril 2017

- * le lundi de 13 h 30 à 15 h 30 salle de l'AFEL La Chapelle Chaussée
- * le mardi de 10 h à 12 h salle des associations Mairie Cardroc

Contact : 06 25 06 50 38

Premières séances :
Le 19 septembre 2016
Le 20 septembre 2016

Gym douce, relaxation

Janvier, février, mars 2017
Le mardi de 18 h à 19 h
Salle René YVETOT Cardroc

Contact : 06 82 89 79 32

Art floral :
-créativité

De janvier à juin 2017
Le lundi de 18 h à 19 h
1 fois par mois selon planning

Salle des associations, mairie Cardroc
Contact : 06 79 82 22 97

Coût annuel de l'adhésion : 50 €

INFOS DIVERSES

• **Collecte des bouchons plastiques** : au profit de l'association « En avant Florian » à déposer dans le hall de la mairie.

• **Collecte des bouchons en liège** : au profit de l'association « Recycliège d'Ille et Vilaine » à déposer dans le hall de la mairie.

Nota : l'argent de la collecte de liège sera investi dans la lutte contre la précarité énergétique. Le liège sera recyclé en isolant pour l'habitat.

• **Stop au démarchage électronique** :

Dispositif gratuit qui pose une double interdiction pour le démarcheur : interdiction de vous démarcher téléphoniquement et interdiction de céder à un tiers des fichiers contenant vos données téléphoniques ;

Inscrivez-vous sur le site internet Bloctel : www.bloctel.gouv.fr

• **Brûler ses déchets verts : attention !**



Il est parfois tentant de céder à la facilité en brûlant ses déchets verts au jardin. Et ce d'autant plus en campagne, quand on habite loin d'une déchetterie et qu'on a

un grand terrain. Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, il est interdit de brûler les déchets verts depuis des années. Pourtant, ils sont encore constatés et occasionnent des gênes de voisinage, des mauvaises odeurs, des risques incendies, mais posent surtout des problèmes sanitaires et environnementaux.

Alors que l'Ille-et-Vilaine est caractérisé par une qualité de l'air moyenne (liée aux transports et au chauffage), les brûlages accentuent la pollution aux particules fines. Ils contribuent, entre autres, à l'augmentation des cas d'asthme et de maladies respiratoires.

C'est pourquoi, les pouvoirs publics et les associations sont de plus en plus vigilants au bon respect de cette réglementation et appellent au sens civique des habitants. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Pour en savoir plus sur ces solutions : www.jardinaunaturel.org

Référence : arrêté préfectoral du 20 avril 2015

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/>

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-

info.org

• **CAP VALO 35** : ouverture de la nouvelle déchetterie dédiée aux professionnels à Chartres de Bretagne. Elle reçoit : métaux et ferraille, verres, carton, papier, plastiques, DIB, gravats, plâtre, amiante liée, déchets verts. Tél : 02.99.86.19.02

• **Gendarmerie Nationale** : depuis le 1^{er} août 2016, la brigade de gendarmerie de Bécherel est rattachée à la brigade de Hédé pour former la nouvelle communauté des brigades de Hédé-Bécherel.

Dans la pratique, cette réorganisation n'a aucun impact sur les effectifs ou sur les créneaux d'accueil du public de la brigade de Bécherel (mardi et jeudi de 8h00 à 12h00 – sauf impossibilité liée au service). Vous êtes également accueillis à la brigade de Hédé (5, rue Jean Boucher) aux horaires suivants : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

PERMANENCES

• **A Romillé** : Consultation PMI à la Maison de la petite enfance 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois sur RDV : 02.99.27.76.41

CLIC à la Maison des associations le dernier lundi après-midi de chaque mois sur RDV : 02.99.35.49.52

• **A Irodouër** : ADMR : 02.99.39.89.51
PAE (Point accueil emploi) : 02.99.39.85.11

• **A Bécherel** : Architecte Conseil : les mercredis 26 octobre, 23 novembre et 21 décembre 2016

Prendre RDV en mairie : 02.99.66.80.55

• **A la Chapelle Chaussée** : Me DE MOY, avocat au Barreau de Rennes, tiendra une permanence gratuite d'information auprès des particuliers le mardi 4 octobre à la mairie à partir de 15h00.

Sur rdv au secrétariat de la mairie : 02.99.45.88.18 ou mairie@lachapellechaussee.com

Vous pouvez retrouver votre flash info en couleur sur le site de la commune :

www.mairie-miniac-sous-becherel.fr !!!

• **Les vacances scolaires** :

Horaires de la mairie	Horaires de l'agence postale	Horaires de la bibliothèque
Le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h Le mardi et le vendredi de 9h à 12h30	Le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h	Le mardi, mercredi et jeudi de 16h à 18h 1 ^{er} mardi du mois 10h00 – 11h30 Le samedi de 10h à 12h

Toussaint : du 19 octobre au 3 novembre

Noël : du 17 décembre au 3 janvier 2017

Hiver : du 11 février au 27 février 2017